



**MARS
2022**

VISITE DE CASERNE

L'EXPOSÉ DE SEAN

Régulièrement des enfants viennent visiter nos casernes, l'occasion de partager notre passion et peut-être créer de belles vocations.

Sean, accompagné de sa maîtresse et de ses camarades de classe, est non seulement venu découvrir nos locaux et notre matériel mais a également confectionné un exposé présenté en classe.

Nous ne résistons pas à vous transmettre son message à l'issue de sa petite conférence :

J'ai présenté hier mon exposé sur les pompiers et j'avais créé une lance à incendie, mon affiche était rouge en forme de camion. Dessus, j'ai expliqué les différents véhicules, comment bien s'équiper, les grades et la devise : « à 2 nous sommes plus forts ! ». Cela a été hyper bien et merci beaucoup d'avoir accepté que l'on puisse découvrir votre caserne. Les copains d'école et ma maîtresse m'ont félicité, j'ai été super fier de moi... même si j'avais le trac.

Voici donc l'affiche réalisée par le courageux Sean dans le cadre de son exposé.



NOS SAPEURS-POMPIERS EN FORMATION

FORMATION DE BASE POUR LES RECRUES

Après avoir réussi leur test d'entrée, il était temps pour nos nouveaux incorporés de mettre les bottes et d'inaugurer leur casque. Deux jours de formation de base qui se sont parfaitement déroulés sous l'égide de l'ECA et grâce à l'excellente collaboration de nos voisins du SDIS du Haut-Lac et du SDIS Pays d'Enhaut.



EXERCICE DPS POUR LES INTERVENANTS DE JONGNY

Le 5 mars, les intervenants de Jongny étaient convoqués pour un exercice DPS. Les thèmes qui ont été revus lors de cette matinée de formation étaient : la sécurisation du camion tonne-pompe, la ventilation et le sauvetage au moyen d'échelle.

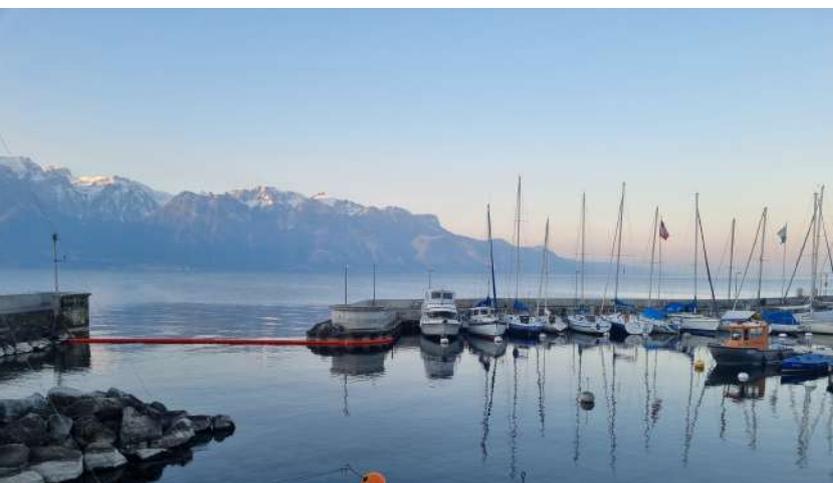


RETOUR SUR NOS INTERVENTIONS

DEUX JOURS DE MOBILISATION POUR UNE IMPORTANTE POLLUTION DANS LE PORT

Vevey, jeudi 3 mars, 18h25

Une importante pollution de mazout, provenant d'un bateau, est constatée en fin d'après-midi dans la moitié du port. Elle nécessite la mise sur pied d'un important dispositif de secours, impliquant une vingtaine de pompiers du SDIS Riviera, la brigade du lac de la Gendarmerie et des représentants de la Direction générale de l'environnement (DGE). Un barrage est mis en place autour du bateau incriminé et à la sortie du port, pour éviter tout développement de la pollution. Un produit miscible à l'eau est utilisé pour l'éliminer. Les pompiers se sont rendus sur place avec notamment un camion de Défense Contre Hydrocarbures (DCH), un bateau et des barrages flottants. Les opérations ont duré jusqu'au 5 mars en fin d'après-midi.



RETOUR SUR NOS INTERVENTIONS

INCENDIE DANS UN CHALET



Glion, samedi 12 mars 21h05

Le Centre de Traitement des Alarmes (118) est avisé qu'un incendie s'est déclaré dans un chalet à Glion, au lieu-dit "Le Tremblex". Intervention du SDIS Riviera, d'un inspecteur de l'ECA, de la brigade de police scientifique, des collaborateurs du MOB, de plusieurs patrouilles de Police Riviera et de la Gendarmerie.



A l'arrivée des patrouilles, le chalet est la proie des flammes et s'est effondré. Les pompiers, n'ayant aucun moyen d'extinction sur le site, doivent faire acheminer une citerne d'eau par un train du MOB. Aucun blessé n'est à déplorer. Un grand merci au MOB pour la parfaite collaboration dans le cadre de cette intervention !

RETOUR SUR NOS INTERVENTIONS

ACCIDENT DE LA CIRCULATION

Corseaux, jeudi 24 mars 12h15

Alors qu'elle quitte une station-service et s'engage sur la route de Lavaux, une automobiliste entre en collision avec le véhicule d'une autre conductrice qui circule sur ladite route. Toutes deux sont légèrement blessées et auscultées par un équipage d'ambulanciers ; leur état ne nécessite pas d'hospitalisation. Les pompiers sont requis pour résorber la fuite d'hydrocarbure qui se répand sur la chaussée.



68 interventions en mars



17 feux



11 pollutions



12 alarmes



7 sauvetages



8 inondations



5 ascenseurs



8 autres



Editeur : Jean-Marc Pittet, Cdt
Rédaction : Renata Strauss-Gerardi et Mathieu Signorell
Mise en page : Renata Strauss-Gerardi
Photos : Alain Jacot et les membres du SDIS